

## **Séance ordinaire du 21 Janvier 2022**

L'an deux mille vingt deux, le 21 janvier, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yannick VAN PEE, Maire.

### Etaient présents :

Mmes MULLER I., FAVE B., VAN DEN HEEDE A., VANDEN BROECK I,  
Mrs VAN PEE Y., GRANDIN P., GRALAK R., JULIEN M., PIEUX G.

### Absents excusés :

Mmes VASSEUR C. (procuration à M. GRALAK), KOKAI G. (procuration à Mme MULLER),  
M. COURANT P. (procuration à M. GRANDIN), GUYENNOT G. (procuration à M. VAN PEE)

Absente : Mme LOPES M.,

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Pascal GRANDIN comme secrétaire de séance.

### **1 – Compte rendu de la séance du 09 décembre 2021 :**

Le Conseil Municipal, après lecture du compte rendu de la séance du 09 décembre 2021, accepte et vote à l'unanimité des présents le compte-rendu.

### **2 – Budget 2022 ILEP :**

Monsieur le maire donne lecture et commente le document remis par Mme DELIANCOURT lors de la réunion de présentation des bilans 2021 et des nouveaux objectifs 2022, en date du 16 décembre 2021. Le document est consultable en mairie.

Le Conseil Municipal accepte et vote le Budget 2022 de l'ILEP présenté et son avenant n° 5.

### **3 – Tarif prestation :**

Une augmentation de 18 cts du repas due essentiellement à l'insertion de produits bio dans les repas est proposée par l'ILEP.

Le Conseil Municipal accepte et vote cette augmentation qui reste à la charge des parents.

### **4 – Convention SE60 – Adhésion de CREIL SUD OISE :**

Le Conseil Municipal accepte et vote l'adhésion de CREIL SUD OISE au SE60.

### **5 – Questions diverses :**

#### **1 – REGLEMENT INTERIEUR ILEP**

Le Conseil Municipal accepte et vote à l'unanimité des présents le règlement intérieur de l'ILEP.

La séance est levée à 21 h 45.